



COMMUNIQUE DE PRESSE

CANICULE : LA MAIRIE RECENSE ET ACCOMPAGNE LES PERSONNES VULNERABLES

Aureilhan, le 25 juin 2019

Un dispositif d'accompagnement en direction des Aureilhanais.es vulnérables est mis en place chaque année par la Commune d'Aureilhan.

Vous êtes une personne âgée ou handicapé(e), vous avez des problèmes de santé ou vous craignez de vous retrouver seul(e) pendant l'été ? Alors, faites-vous recenser auprès des services de la Mairie (Service Aide Sociale, tél 05.62.38.91.50).

Le recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez restent confidentielles.

Si le plan « canicule » est activé, les personnes recensées seront contactées par des agents de la Mairie et du Centre Communal d'Action Sociale. En cas de problème ou de non-réponse, une alerte sera déclenchée et pourra être suivie d'une intervention à domicile.

Contact presse :

Laurent BLOCQUET
Chef de Cabinet

Tel. : 05.62.38.91.69 - Portable : 06.73.95.10.00

laurent.blocquet@ville-aureilhan.fr